



**APPEL
À CANDIDATURES
RÉSIDENCES CROISÉES
*STUTTGART***

ARTS VISUELS - ILLUSTRATION



Période de résidence

MI-SEPTEMBRE / MI-DECEMBRE 2020

Depuis 2005, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg proposent en lien avec plusieurs de leurs villes partenaires étrangères le dispositif des « Résidences croisées » qui vise à favoriser la mobilité et les échanges entre artistes européens. Cette résidence à Stuttgart, ville jumelée à Strasbourg, d'une durée de 3 mois, a pour but de permettre à un artiste strasbourgeois de réaliser un projet de recherche et de création.

LES PARTENAIRES À STUTTGART

↳ La GEDOK

Structure composée à l'origine de femmes artistes et mécènes, aujourd'hui accessible aux hommes également, possède dans la Höldernlinstrasse à Stuttgart, un centre composé de 22 studios/logements, d'une galerie, d'une salle de concert et d'un studio de danse. La GEDOK offre un espace de création dans lequel les artistes de Stuttgart et d'ailleurs, de toutes les disciplines, ont la possibilité de travailler de façon libre et indépendante.

www.gedok-stuttgart.de

CONDITIONS POUR ÊTRE CANDIDAT

- ↳ Résider/travailler ou avoir résidé/travaillé/étudié durant les trois dernières années à Strasbourg ou dans l'une des communes de l'Eurométropole de Strasbourg
- ↳ être engagé dans une démarche professionnelle : l'artiste devra fournir une facture conforme avec son numéro de SIRET et son numéro d'inscription MDA ou AGESEA (étudiants exclus)
- ↳ avoir plus de 25 ans et bien parler anglais ou allemand
- ↳ s'engager à séjourner pendant trois mois consécutifs dans la ville d'accueil
- ↳ s'engager à se libérer de ses obligations professionnelles pendant la durée du séjour

**L'ARTISTE LAURÉAT BÉNÉFICIERA
(À L'ISSUE D'UN JURY)**

↳ D'une allocation forfaitaire de résidence d'un montant de 3000 euros TTC dont sera déduit si besoin le précompte des cotisations sociales, versées par la Ville de Strasbourg

↳ D'un logement / atelier à la GEDOK

**DOSSIER DE CANDIDATURE
(SUPPORTS PAPIER ET NUMÉRIQUE)**

- ↳ une lettre de motivation (en français et en anglais)
- ↳ une note d'intention sur le projet artistique envisagé (en français et en anglais)
- ↳ un texte de présentation générale de la démarche artistique (en français et en anglais)
- ↳ un curriculum vitae (en français et en anglais)
- ↳ un portfolio
- ↳ un RIB complet

↳ Les dossiers de candidature sont à adresser par voie postale et par courriel pour le **17 mai 2020** au plus tard à :

Ville et Eurométropole de Strasbourg
Direction de la Culture
Département des Arts visuels / Résidence Stuttgart
1, parc de l'Etoile 67076 Strasbourg Cedex

directiondelaculture-artsvisuels@strasbourg.eu
relationseuropeennesetinternationales@strasbourg.eu

RÉSIDENCE À STUTT GART

FICHE PRATIQUE

HÉBERGEMENT

↪ Gemeinschaft der Künstlerinnen
und Kunstfreunde e.V. (GEDOK)
Hölderlinstraße 17
70174 Stuttgart
Tél : + 49-711297812
www.gedok-stuttgart.de
gedok@gedok-stuttgart.de

↪ Itinéraires
Gare centrale > GEDOK
Durée du trajet : 19mn
Ligne de bus 40 [Russische Kirche]
Ligne de bus 43 [Hölderlinstrasse]
Ligne de tram U4 [Russische Kirche]

ATELIER

↪ Les studios peuvent accueillir un espace atelier.

↪ 2 bâtiments avec 22 studios individuels.
Une salle de concert, une salle de ballet, une
galerie.

↪ Les studios sont équipés de plaques de cuisson
électriques et d'un micro-ondes.

